

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

## Séance du 27 juin 2024

Nombre de membres afférents au conseil syndical: 29

Nombre de membres en exercice: 29

Nombre de membres présents à la séance : 22

Nombre de membres votants : 26 Date de la convocation: 21/06/2024

### Présents:

Abergement-de-Varey: Mrs Philippe DEYGOUT, Laurent ROBERT et Stéphan JUENET – délégués titulaires Ambérieu-en-Bugey: Mrs Thierry DEROUBAIX, Christian DEBOISSIEUX, Jean-Marc RIGAUD et Philippe DI PERNA - délégués titulaires - Antoine MARINO-MORABITO délégué suppléant

Ambronay: M Ben-Amar NASSIA- délégué titulaire

Ambutrix: Mrs Dominique DELOFFRE, M. Norbert DAMIANS et Jean-Claude JOBEZ – déléqués titulaires

Château-Gaillard: Mrs Jean-Pierre THIBAUD et Éric VINCONNEAU - déléqués titulaires

**Douvres**: M Yves PROVENT – délégué suppléant

Saint-Denis-en-Bugey: Mrs Pascal COLLIGNON, Yvon BABLON et Salvador PARINI - déléqués titulaires

Saint-Rambert-en-Bugey: Mme Josiane CANARD et M. Gilbert BOUCHON – déléqués titulaires

Torcieu: Patrick COUPRIE et M Giacomo VALERIOTI – délégués titulaires

### Excusés:

Ambronay: M Pascal SIMON donne pouvoir à M NASSIA **Douvres**: M Guy BELLATON donne pouvoir à M PROVENT

Saint-Rambert-en-Bugey: M. Alexandre LARDAUD donne pouvoir à Mme Josiane CANARD

Torcieu: Mme Estelle BARBARIN donne pouvoir à M VALERIOTTI

### Secrétaires de séance : M Éric VINCONNEAU

## 07/2024 Validation du projet suite à rétrocession réseau pré-nouveau DOUVRES

Monsieur le Président explique que la validation de la demande de rétrocession des réseaux du lotissement du Pré Nouveau à la commune de DOUVRES a été délibérée par la commune le 7 juillet 2023.

A la suite de cela, un diagnostic du patrimoine a été réalisé. Des travaux, de réhabilitation sont nécessaires et consistent à :

- la reprise de regards d'eaux usées afin de supprimer les arriver d'eaux claires parasites,
- la création de boîtes de branchement,
- la mise en place de pompe de relevage,
- la création d'armoire électrique pour remonter les informations de fonctionnement à la supervision du STEASA,
- le paramétrage de la supervision,
- la mise en sécurité du site et son recollement.

Aussi, afin de percevoir les subventions qui pourraient être octroyées par le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau, il convient de :

Accusé de réception en préfecture 001-250101839-20240705-DELIB-07-2024-DE Date de réception préfecture : 05/07/2024

- Valider l'opération et son montant de travaux prévisionnel de 100 000 € TTC inscrit au budget primitif 2024,
- Solliciter les aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau,
- Demander, en justifiant et en motivant cette demande, un démarrage anticiper des travaux à l'ensemble des financeurs éventuels, sans que cela n'engage ces derniers,
- S'engager à réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité Nationale des réseaux d'assainissement (ou le cas échéant de sa déclinaison régionale),
- > Autoriser le Président à signer tous documents relatifs à ce projet.

La commune de Douvres ne prend pas part au vote

# Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé qui précède, Après en avoir délibéré,

- > Valide l'opération et son montant de travaux prévisionnel de 100 000 € TTC inscrit au budget primitif 2024,
- Sollicite les aides du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau,
- Demande, en justifiant et en motivant cette demande, un démarrage anticiper des travaux à l'ensemble des financeurs éventuels, sans que cela n'engage ces derniers,
- S'engage à réaliser cette opération d'assainissement collectif (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité Nationale des réseaux d'assainissement (ou le cas échéant de sa déclinaison régionale),
- > Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré le 27/06/2024 Thierry DEROUBAIX, Président,

- Attitle